

Kuoni France un plan social limité à une trentaine de postes

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Lundi, 25 Mars 2013 00:00 -

Selon la CFDT, les difficultés du voyageur étaient notamment liées aux frais de siège facturés par la maison mère.

La reprise du capital de Kuoni France par ses dirigeants annoncée le 21 mars devrait permettre à l'entreprise d'équilibrer ses comptes dès 2014, sans enregistrer de pertes en 2013 grâce à une recapitalisation, selon le business plan présenté par la direction. Emmanuel Foiry, président de Kuoni France, en détaille ce matin à la presse les modalités.

Pour Pascal Pedrak, élu CFDT Kuoni, "Les frais de siège nous ont plombés". La maison mère aurait en effet facturé 3,5 millions d'euros à sa filiale française pour différents services (informatique, achats, marketing...), alors que ses pertes se limitaient à environ 1,3 million d'euros en 2011.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Kuoni France un plan social limité à une trentaine de postes](#)